

RUANDA-URUNDI  
Service de l'Hygiène  
Hôpitaux d'Astrida  
N° 88 / B

CERTIFICAT MEDICAL ADMINISTRATIF.

Soussigné PANIER E. Médecin du Gouvernement à  
Astrida, déclare que le Rév. Frère ROOBAERT Théophile  
du Groupe Scolaire d'Astrida, doit se rendre à  
Usumbura pour soins dentaires.

ASTRIDA



13243

Astrida, le 19 janvier 1952.  
Le Médecin Chef de Clinique,  
Dr. E. PANIER